



**Association
Intercommunale
des Eaux du Mormont**

**RAPPORT
DE
GESTION 2007**





Table des matières

Préambule	4
Gestion administrative	
Conseil Intercommunal	5
Comité de Direction	10
Personnel d'exploitation	13
Gestion technique	
Autocontrôle / Qualité de l'eau.....	15
Défense incendie	18
Réseau de distribution EPOT	19
Bâtiments / ouvrages AIEM.....	21
Matériel technique et compteurs	22
Comptes exercice 2007	
Rapport financier.....	23
Bilan au 31 décembre 2007.....	25
Etat des investissements au 31 décembre 2007.....	26
Compte de fonctionnement	27
Conclusion.....	32
Annexe : rapport sur le contrôle des comptes 2007	



PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N° 05 / 08_1

RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SUR LA GESTION PENDANT L'ANNEE 2007

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier :

- la loi sur les communes du 28 février 1956,
- le règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979,
- le règlement du Conseil Intercommunal de l'AIEM, adopté par ledit Conseil le 14 novembre 2007,

le Comité de Direction a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes et le rapport de gestion 2007.



PREAMBULE

Avant toute autre considération, le Comité de Direction adresse ses sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont œuvré à la mise en place de l'Association. Cela n'a pas été de tout repos et le travail fut gigantesque, mais quelle satisfaction lorsque nous avons pu enfin établir et envoyer notre première facturation d'eau au nom de l'AIEM.

A l'occasion de notre premier rapport de gestion, permettez-nous de vous faire un bref rappel historique sur la création de notre association :

- les communes de La Sarraz, Eclépens, Pompaples et Orny se sont dotées d'un plan directeur régional de la distribution de l'eau (PDEE régional). Les conditions étant, par conséquent, réunies pour la réalisation d'un service unique ayant pour tâches l'adduction, le stockage et la distribution de l'eau potable sur les communes précitées,
- en collaboration avec le bureau d'étude Hydro-Concept SA et le laboratoire cantonal, des statuts ont été élaborés. Ceux-ci ont été présentés au législatif des quatre communes. Celles-ci, en acceptant les statuts, ont donné naissance à l'Association Intercommunale des Eaux du Mormont (AIEM),
- suite à l'approbation de ses statuts par le Conseil d'Etat en date du 20 décembre 2006, l'AIEM s'est dotée de la personnalité juridique à partir du 1^{er} janvier 2007 et doit s'organiser conformément à ses statuts,
- l'installation et l'assermentation des autorités de l'Association Intercommunale des Eaux du Mormont par Monsieur le Préfet ont eu lieu le 4 avril 2007 à la salle du Jaquemart de La Sarraz,
- en date du 4 juillet 2007, le Comité de Direction, fraîchement élu, a préparé et présenté au Conseil intercommunal de l'AIEM un règlement intercommunal de la distribution de l'eau ainsi que les tarifs de vente d'eau. Par leur approbation, les derniers liens (règlements, tarifs, financement, etc..) reliant l'enfant (AIEM) à ses parents (communes) sont tombés. Et, à partir de cette date, l'enfant est devenu autonome et vole de ses propres ailes.

Ce bref rappel étant fait, nous vous invitons à prendre connaissance, ci-après, du rapport du Comité de Direction sur la gestion et les comptes de l'exercice 2007.



CONSEIL INTERCOMMUNAL / COMPOSITION

La Sarraz

Délégation fixe : Rosa Mischler

Délégation variable : membres :
Bernard Cuhat
Bertrand Guillaume-Gentil
Jean Hubert
Jean-François Meylan

suppléants :
Christian Conod
Gilles Magnénat

Eclépens

Délégation fixe : Claude Dutoit

Délégation variable : membres :
Jean-François Kaeser
André Loewer

suppléants :
Daniel Gachet
Roger Martignier

Pompaples

Délégation fixe : Pascal Chassay

Délégation variable : membres :
François Bourqui
Christian Mojonnier

suppléants :
André Favey
Gilles Pittet

Orny

Délégation fixe : Moreno Ghidini

Délégation variable : membres :
Cédric Fonjallaz

suppléants :
Martial Messeiller



BUREAU 2007	président :	François Bourqui
	vice-président :	Bernard Cuhat
	scrutateurs :	André Loewer Christian Mojonnier
	scrutateurs suppléants :	Bertrand Guillaume-Gentil Cédric Fonjallaz
	secrétaire :	Chantal Quidort

COMMISSION DE GESTION ET DE RECOURS	La Sarraz	Jean Huber
	Eclépens	Jean-François Kaeser
	Pompaples	Pascal Chassay
	Orny	Cédric Fonjallaz

ACTIVITES Le Conseil intercommunal a tenu 3 séances plénières.

La visite des ouvrages par le Conseil intercommunal s'est déroulée le 26 mai 2007. Accompagnés par une forte délégation du Comité de Direction, les membres du Conseil ont consacré cette sortie à la visite des ouvrages actuels des 4 communes ainsi qu'à la visite de la nouvelle station de pompage du puits de Cinq-Sous en cours de construction. L'apéro, offert par la Commune de La Sarraz sur le site du réservoir de la Cressonnière en présence de M. Laurent Zali (Syndic des lieux), ainsi que le repas de midi pris en commun au domicile du Président du Conseil, furent très appréciés.

SEANCES

Le 4 avril 2007 - salle du Jaquemart à La Sarraz

le Conseil intercommunal a été convoqué à la salle du Jaquemart de La Sarraz pour procéder à la séance d'installation et d'assermentation des autorités de l'Association.



Le 4 juillet 2007 - salle du Jacquemart à La Sarraz

Le Conseil intercommunal :

- adopte le préavis 07.07/1 relatif au règlement intercommunal de la distribution de l'eau à l'unanimité. Il convient de préciser que celui-ci a fait l'objet, par la commission désignée, d'un amendement aux articles 6 et 9 du règlement et sur l'article 5 de l'annexe "Taxes". Il s'agit de modifications mineures qui ne suscitent pas de questions,
- adopte le préavis 07.07/2 relatif aux tarifs de vente de l'eau par 9 oui et 3 non (le président ne vote pas),
- adopte le préavis 07.07/3 relatif à la souscription d'un emprunt en compte courant à vue de Fr. 400'000.- destiné aux dépenses courantes de l'AIEM à l'unanimité,
- adopte le préavis 07.07/4 relatif à la souscription d'un emprunt bancaire de Fr. 7'200'000.- destiné à financer la première partie des frais de construction et d'installation des nouveaux ouvrages prévus dans le Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE) régional par 11 oui et une abstention,
- adopte le préavis 07.07/5 relatif aux indemnités pour les membres du Comité de Direction à l'unanimité,
- adopte le préavis 07.07/6 relatif aux indemnités pour les membres du Conseil intercommunal à l'unanimité,
- adopte le préavis 07.07/7 donnant une autorisation générale au Comité de Direction de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobilier pour un montant limite de Fr. 50'000.- à l'unanimité. Il est à relever que celle-ci est valable pour toute la durée de la législature 2006 - 2011,
- adopte le préavis 07.07/8 d'autoriser, durant la législature 2006 - 2011, le Comité de Direction à plaider dans les seules procédures dont les frais et débours sont inférieurs ou égaux à Fr. 50'000.- à l'unanimité,



- adopte le préavis 07.07/9 donnant la compétence au Comité de Direction, durant la législature 2006 - 2011, d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles pour un montant ne dépassant pas Fr. 50'000.- par cas à l'unanimité.

Le 14 novembre 2007 - salle de la Biolle à Pommaples

Le Conseil intercommunal :

- adopte le préavis 11.07/10 autorisant le Comité de Direction à procéder aux travaux de construction du nouveau réservoir du Mormont, de pose de conduites en fouille, de réfection du chemin d'accès et d'assainissement des anciens réservoirs du Pas de Chauvet et Sur Chaux à l'unanimité.
Un crédit de Fr. 2'817'000.- lui est accordé à cet effet. Celui-ci est financé par un emprunt aux meilleures conditions du moment et amorti sur une durée maximale de 30 ans,
- adopte le préavis 11.07/11 autorisant le Comité de Direction à procéder aux travaux de pose d'une nouvelle conduite d'eau potable à l'avenue de la Gare en remplacement de l'ancienne conduite et la pose d'une nouvelle conduite au Bourg de Jougne dans le cadre des travaux de fouille prévus par la Commune de La Sarraz à l'unanimité.
Un crédit de Fr. 173'000.- lui est accordé à cet effet. Celui-ci est financé par un emprunt aux meilleures conditions du moment et amorti sur une durée maximale de 30 ans,
- adopte le préavis 11.07/12 autorisant le Comité de Direction à procéder aux travaux de construction du nouveau puits de Cinq-Sous d'Eclépens, de pose de conduites en fouilles, et d'assainissement de l'ancien puits (1973) à l'unanimité.
Un crédit de Fr. 1'015'000.- lui est accordé à cet effet. Celui-ci est financé par un emprunt aux meilleures conditions du moment et amorti sur une durée maximale de 30 ans,



- adopte le préavis 11.07/13 relatif au budget 2008 à l'unanimité. Il convient de préciser que la commission ad' hoc a demandé deux modifications :
 - o qu'un poste loyer soit porté au budget en prévision de la location du futur bureau de l'AIEM. Le montant prévu sera de Fr. 6000.-,
 - o de modifier le libellé du compte 330.03 "provision pour entretien du réseau" par "fond de réserve",

- adopte le préavis 11.07/14 relatif au règlement du Conseil de l'AIEM à l'unanimité. Il est à préciser que celui-ci a été accepté avec des amendements.

M. Jean-François Meylan dépose une motion contresignée par 6 Conseillers concernant la convention passée entre la Commune d'Eclépens et Holcim SA. Celle-ci demande qu'un avis de droit auprès d'un cabinet d'avocat(s) compétent en droit du commerce soit pris afin d'évaluer la possibilité :

- de la dénoncer,
- de la renégocier,
- d'obtenir pour l'AIEM une compensation équitable des pertes subies du fait de cette convention,
- d'envisager toute autre action légale permettant de tendre à plus grande équité entre consommateurs de l'eau fournie par l'AIEM.



COMITE DE DIRECTION

COMPOSITION	Président :	Franco Cetrangolo	- administration générale - finances
	Vice-président :	Eric Pantet	- personnel d'exploitation - autocontrôle - qualité de l'eau
	Membres :	Eric Bernard	- défense incendie - réseau de distribution
		Claude-Alain Michaud	- bâtiments, ouvrages - matériel technique - compteurs
	Secrétaire :	Chantal Quidort	
Boursière :	Myriam Beyeler		

SEANCES Entre le 18 avril et le 18 décembre 2007, le Comité de Direction a tenu 20 séances.

ACTIVITES 2007 Les préavis qui ont été adoptés tant par le Comité de Direction que par le Conseil intercommunal sont au nombre de 12 (voir chapitre " Conseil intercommunal").

Le mardi 15 mai, le Comité de Direction s'est rendu en compagnie du Président du Conseil à Bussy-Chardonnay pour la visite d'une association en activité (l'Association du Vallon de la Morges AVM). L'accueil fut chaleureux et les discussions très instructives, principalement sur leur expérience de la gestion au quotidien d'une association qui distribue l'eau à cinq communes.

Les préavis du Conseil du 4 juillet ont bien occupé le Comité durant les mois de mai et juin, surtout celui fixant les prix de vente de l'eau.



Le mardi 28 août, le Comité de Direction a reçu les Syndics des 4 communes pour une réunion informelle. Celle-ci était destinée à faire le point de l'avancement de la mise en place des structures de gestion de l'AIEM. Divers points ont été abordés, entre autre :

- *convention Holcim*. Cette convention a été expliquée par M. Richoz (Hydro-Concept SA) sur le calcul du prix du m³ et par M. Reymond (Syndic d'Eclépens) sur l'aspect historique de sa ratification,
- *convention de St-Loup*. Après débat, il apparaît nécessaire de revoir cette convention,
- *ultime facturation faite par les communes*. Il est expliqué que, selon le relevé des compteurs au 30 juin, les communes factureront l'eau selon le tarif communal en vigueur,
- *transfert des comptabilités communales à la comptabilité AIEM*,
- *gestion et facturation des prestations fournies par les employés communaux*,
- *intersections AIEM - communes*.

Le vendredi 2 novembre, le Comité de Direction a convié les secrétaires communaux à une séance d'information. Celle-ci a pour objectif de coordonner les intersections (permis de construire, mutation de propriétaire, etc...) entre les communes et l'AIEM.

Le Comité de Direction a conclu avec la maison Bobco Diffusion SA l'achat d'un logiciel servant à la gestion de la comptabilité de l'AIEM ainsi que la perception des taxes et vente de l'eau pour le prix de Fr. 14'791.75 d'investissement net et à Fr. 474.50 de maintenance annuelle. La récolte et la mise en place des données servant à alimenter ce programme a demandé beaucoup de temps :

- aux employés communaux concernant les données relatives aux compteurs et aux propriétaires (nombre d'unités ménage). Ces renseignements ont été pris en même temps que le relevé des compteurs pour la facturation juin 2007
- au Comité et à sa boursière pour la saisie des données dans le système.



Le Comité de Direction a conclu avec la maison GWF un contrat de remplacement des compteurs par des compteurs de type MTK-Coder avec module radio pour relevé automatique et ceci, échelonné sur une période de 10 ans.

Le coût total estimé est de 280'714.- sur la base de l'achat de :

- 500 compteurs de 20 mm (207.- la pièce)
- 230 compteurs de 25 mm (242.- la pièce)
- 54 compteurs de 32 mm (272.- la pièce)
- 35 compteurs de 40 mm (390.- la pièce)
- 13 compteurs de 50 mm (632.- la pièce)
- 850 modules radio GWFcoder (100.- la pièce)

Les prix indiqués s'entendent TVA non comprise est sont valables pour commande ferme de 850 compteurs livrables, en tranches d'au moins 50 pièces. Dès le 1.1.2010, les rabais octroyés seront maintenus sur la base de notre liste de prix actuelle au moment de la commande.

Le Comité de Direction a également fait l'acquisition auprès de la maison GWF d'un système de relevé automatique pour compteurs d'eau pour un montant de Fr. 10'800.-. Sont compris dans cet achat :

- GWFRead Mobile - logiciel pour la lecture des compteurs,
- licence pour la lecture radio des compteurs,
- interface d'importation/d'exportation avec le programme de facturation de Bobco Diffusion SA,
- PC de poche pour la saisie des relevés compteurs,
- carte de licence et de mémoire,
- adaptateur radio Bluetooth.

**ACTIVITES
EN COURS DE
FINALISATION**

Le Comité de Direction est occupé à la finalisation des projets suivants :

- contrat de fourniture en eau potable avec Eauservice Lausanne pour le site des Pâquis La Sarraz,
- convention avec Lussery-Villars pour la défense incendie du site des Pâquis La Sarraz,
- convention de St-Loup,
- mise en place d'un site internet,
- conception du logo de l'AIEM.



PERSONNEL D'EXPLOITATION

La Sarraz
Eclépens
Pompaples
Orny

M. André Steiner
M. Philippe Champendal
M. Patrick Favey
M. François Pavillard

ACTIVITÉS

Le vendredi 14 septembre, le Comité de Direction a organisé une broche à la buvette du foot d'Eclépens et a convié, à celle-ci, les employés communaux responsables du service des eaux. Cet après-midi récréatif avait pour but de faire connaissance, de présenter le Comité de Direction et d'expliquer la répartition des dicastères du Comité. Monsieur Jean-Pierre Richoz, notre ingénieur conseil, a présenté la partie hydraulique du PDDE et nous a donné des explications sur les ouvrages en cours de réalisation. Il a également répondu aux nombreuses questions que les employés ont posées. Ces nombreuses questions montrent l'intérêt que les employés ont pour leur travail et le Comité les en remercie. Ceci nous indique également qu'une telle journée n'est pas inutile et que, sous cette forme ou sous une autre, elle se doit d'être renouvelée.



Broche
2007





**PROJETS EN
COURS**

Le Comité de Direction étudie la possibilité d'engager un fontainier pour l'AIEM. Cette personne sera au bénéfice d'une formation de fontainier et aura comme responsabilité :

- la gestion et la responsabilité de l'autocontrôle sur l'ensemble des ouvrages de l'AIEM,
- la gestion et l'organisation des relevés de compteurs et éventuellement le remplacement de ces derniers.



AUTOCONTROLE / QUALITE DE L'EAU

DESCRIPTION

L'autocontrôle demande au distributeur d'eau de veiller à ce que l'eau de boisson distribuée soit en permanence conforme aux exigences légales et d'effectuer les analyses nécessaires. Il implique la mise en place d'un concept d'organisation de l'autocontrôle. Ces mesures sont dictées par le souci d'éliminer ou de réduire de manière acceptable les risques d'atteinte à la santé publique.

AUTOCONTRÔLE

Actuellement nous n'avons pas établi de concept d'autocontrôle au nom de l'AIEM, nous attendons que les ouvrages principaux soient terminés. Pour le moment, l'autocontrôle est effectué par l'employé communal, comme par le passé.

La Sarraz :

- une fois par semaine = contrôle du chlore résiduel au départ de la distribution au réservoir de la Cressonnière,
- une fois par semaine = contrôle du chlore résiduel à St-Loup au robinet extérieur de la halte du bus,
- une fois par semaine = contrôle et manipulation de la vanne incendie du réservoir des Allevey.

Eclépens :

- une fois par mois = contrôle visuel des réservoirs (Sur Chaux et Pas de chauvet),
- une fois par année = vidange et nettoyage d'une cuve de réservoir (comme on dispose de 4 cuves, cela fait un tournus de 4 ans),
- trois fois par semaine = station de pompage "Cinq-Sous", contrôler les pompes, le niveau du béliet et purger le compresseur,
- trois fois par semaine = réservoir "Sur Chaux", contrôler le niveau.



Pompages :

- une fois par semaine = contrôle de la consommation et des installations de pompage et du système de chlorage,
- une fois par mois = contrôle du réservoir en Beauregard et du fonctionnement de la vanne incendie,
- une fois par mois = contrôle du débit des sources et nettoyage de la chambre des sources,
- deux fois par année = nettoyage du réservoir de station de pompage,
- une fois par année = nettoyage du réservoir Beauregard,
- une fois par année = nettoyage des captages des sources de La Vaux.

Orny :

- une fois par mois = contrôle visuel du réservoir,
- tous les 2 ans = vidange et nettoyage du réservoir.

QUALITÉ DE L'EAU Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (Art. 275d de l'ODAI), tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs au sujet de la qualité de l'eau distribuée. Cette information doit contenir :

- provenance de l'eau,
- traitement de l'eau,
- teneur en nitrate de l'eau,
- la dureté totale de l'eau,
- une information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée. Lorsque des problèmes de qualité surviennent, il y a lieu de mentionner les non conformités et d'indiquer les mesures prises.



Provenance de l'eau		Traitement de l'eau
LA SARRAZ	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz	Désinfection par chlorage
ECLÉPENS	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz Nappe phréatique (Puits Cinq-Sols) Eclépens	désinfection par chlorage non traitée
POMPAPLES	Eau de source (La Vaux) Pompaples	désinfection par chlorage
ORNY	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz	désinfection par chlorage

ANALYSES MICROBIOLOGIQUES	Germes aérobies (limite 300 / ml)	Escherichia coli (limite 0 / 100 ml)	Entérocoques (limite 0 / 100 ml)
LA SARRAZ	7 à 13	0	0
ECLÉPENS	13	0	0
POMPAPLES	0	0	0
ORNY	39	0	0

ANALYSES CHIMIQUES	Dureté totale (supérieur à 10° F)	Teneur en nitrate (moins de 25 mg/l)
LA SARRAZ	27.2° F - Eau assez dure	5.6 mg/l
ECLÉPENS	26.3° F - Eau assez dure	8.1 mg/l
POMPAPLES	26.2°F - Eau assez dure	10 mg/l
ORNY	28.1° F - Eau assez dure	7.8 mg/l

INFORMATIONS GÉNÉRALES

19 analyses microbiologiques (Eclépens 1 - Orny 1 - Pompaples 7 - La Sarraz 10) et 4 analyses chimiques (une dans chaque commune) ont été faites en 2007. Tous les échantillons prélevés sur le réseau de distribution ont répondu aux exigences légales.



DEFENSE INCENDIE

CONTRÔLE ET MAINTENANCE DES BHS

Le Comité de Direction a conclu un contrat de contrôle et de maintenance de nos bornes hydrants avec la maison HINNI. Le rythme des contrôles pour les communes sera de trois ans et se fera selon le tournus suivant :

	La Sarraz 58 bornes hydrants	Eclépens 57 bornes hydrants	Pompaples / Orny 51 bornes hydrants
2007	Hinni	Employé communal	Employé communal
2008	Employé communal	Hinni	Employé communal
2009	Employé communal	Employé communal	Hinni

Et ainsi de suite

RÉPARATION ET REPLACEMENT DES BHS

- Remplacer la partie supérieure de la BH au chemin de La Longeraie à Eclépens (la BH a gelé).
- Remplacer la BH au complet au chemin des Vignes à Eclépens (BH renversée par inconnu).
- Révision de la BH de la route des Trois Noyers à Eclépens.



RESEAU DE DISTRIBUTION

- TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LE RÉSEAU**
- 23.01 – 29.01.07 Une fuite est survenue au chemin de la Longeraie à Eclépens. Dans le cadre de cette réparation, l'AIEM a procédé au remplacement de l'entier de la conduite (45 m). Cette conduite en eternit (100mm) devait tôt ou tard être remplacée car sa dimension ne correspondait plus à la dimension prévue (160mm) pour la fourniture d'eau du quartier desservi.
 - 23.04.07 Changement de la vanne de fermeture du quartier de la Villette à La Sarraz.
 - 23.04 – 7.05.07 Holcim SA a entrepris, sur leur site, des travaux pour séparer leur réseau d'eau de boisson de leur réseau d'eau industrielle. Pour ce faire, des travaux ont dû être faits sur nos conduites (vannes de prise de raccordement). L'AIEM a profité de ce chantier pour remplacer 65 m de conduite, conformément à ce qui a été prévu dans le Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE). Une clé de répartition a été faite (par le bureau Perret) entre Holcim SA et l'AIEM. Cette répartition est de 27,45% pour l'AIEM et 72,55% pour Holcim SA.
 - 16.08.07 Réparation d'une fuite d'eau survenue à Orny sur le Té d'alimentation de la propriété de M. Miletto.
 - 9.10.07 Recherche fuite à la rue du Chêne 2 à La Sarraz.
 - 20 - 21.11.07 La maison Wagamet a effectué une recherche de fuite sur le réseau de la commune de Pompaples. Une fuite a été trouvée sur une conduite privée de M. Rovero. Celle-ci a été réparée par ses soins.
 - 4.12 - 5.12.07 Fuite d'eau Bourg de Jougne de La Sarraz



RACCORDEMENTS AU RÉSEAU DE L'AIEM

En 2007, nous avons procédé à 14 nouveaux branchements sur le réseau d'eau de l'AIEM, à savoir :

- Pompaples : garage Robo (M. François Bonzon)
- Pompaples : villa chemin des Anémones (M. Lassueur)
- Eclépens : Rapille-Dessus 20 (M. Zurbuchen)
- Eclépens : ZI Les Marais (Centre de tri de la Poste)
- Eclépens : Holcim SA (Réseaux eau de boisson et eau industrielle)
- La Sarraz : chemin des Planies (Villa Fallet)
- La Sarraz : quartier de la Bruyère (Villa Detray)
- La Sarraz : chemin du Mormont 4-5-6 (3 villas sur 6)
- La Sarraz : quartier des Guébettes (bât. C1-C2-C3-C4)
- Orny : rue du Coin 13 (Manuel Martins)

**RÉSEAU DE DISTRIBUTION
TRAVAUX PRÉVUS DANS
LE PDDE – ETAPE 1**

	<u>Description</u>	<u>Etat au 31.12.07</u>
La Sarraz	- Connexion réseau haute pression (HP) – réseau basse pression (BP) via un réducteur de pression	<i>Non commencé</i>
	- Bouclage des Guébettes	<i>Terminé</i>
La Sarraz – Eclépens	- Renforcement de la liaison + station d'accélération La Sarraz – Eclépens	<i>Non commencé</i>
La Sarraz – Pompaples	- Nouvelle conduite de distribution BP La Sarraz – Pompaples.	<i>Non commencé</i>
Pompaples	- Connexion sur la BP de La Sarraz	<i>Non commencé</i>
Pompaples – Orny	- Nouvelle conduite de distribution BP Pompaples- Orny	<i>Non commencé</i>
Eclépens	- Nouvelle conduite de distribution, nouveau réservoir du Mormont – Cinq Sous, en DN 325mm	<i>En procédure de mise à l'enquête</i>
	- Equipement et maillage du Pôle 11 Les Marais	<i>Travaux en cours</i>



BATIMENTS / OUVRAGES AIEM

ENTRETIEN Mis à part l'entretien usuel des installations, aucun n'investissement conséquent n'a été fait en 2007.

ADDUCTION / STOCKAGE TRAVAUX PRÉVUS DANS LE PDDE – ÉTAPE 1

	<u>Description</u>	<u>Etat au 31.12.07</u>
La Sarraz	- Nouvelle chambre de réunion "La Cressonnière"	<i>Non commencé</i>
	- Construction du nouveau réservoir de la "Cressonnière"	<i>Non commencé</i>
Eclépens	- Construction d'un nouveau puits à Cinq-Sous, y.c. la désaffectation du puits actuel	<i>Travaux en cours</i>
	- Construction du nouveau réservoir du "Mormont"	<i>En procédure de mise à l'enquête</i>



MATERIEL TECHNIQUE / COMPTEURS

COMPTEURS

A Eclépens, Pompaples et Orny, deux relevés de compteurs ont été effectués en 2007, un en juin et le deuxième en novembre. A La Sarraz, un seul relevé a été fait en novembre.

Nous avons utilisé le PC de poche GWF, de façon manuelle, pour le relevé des compteurs de novembre sur les communes d'Eclépens, Pompaples et Orny. Après les protestations légitimes dues à la nouveauté, les employés communaux en charge des relevés des compteurs sont unanimes à dire que ce système est bien.

En 2007, nous avons posé 39 compteurs soit :

- 14 nouveaux compteurs
- 25 compteurs échangés

MATÉRIEL TECHNIQUE

Nous avons connu passablement de problèmes avec notre système de chloration automatique par électrolyse du réservoir de la Cressonnière. Celui-ci est maintenant sous contrôle.